

Licence Informatique

Rapport Hcéres

▶ To cite this version:

Rapport d'évaluation d'une licence. Licence Informatique. 2010, Université Evry-Val-d'Essone - UEVE. hceres-02036937

HAL Id: hceres-02036937 https://hal-hceres.archives-ouvertes.fr/hceres-02036937

Submitted on 20 Feb 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.





Université: UNIVERSITE EVRY - VAL D'ESSONNE

N° demande : S3100016523

Domaine : SCIENCES, TECHNOLOGIES, SANTE

Mention: INFORMATIQUE

Appréciation générale :

La licence « Sciences, Technologies, Santé » mention « Informatique » de l'Université d'Evry-Val d'Essonne comporte trois parcours « Informatique », « Architecture de Systèmes en Réseaux » (ASR) et « Méthodes Informatiques Appliquées à la Gestion des Entreprises » (MIAGE).

Les 6 semestres de la filière sont organisés de façon homogène avec pour chaque semestre : une Unité d'Enseignement (UE) de Fondements (Mathématiques, Informatique, Anglais), une UE disciplinaire, une UE professionnelle (Projet Professionnel, C2i, Projets, Stage), une UE d'ouverture scientifique et une UE libre (LV2, autre). Cet ensemble est complété par une UE de méthodologie au 1er

Le parcours de licence est renforcé par des enseignements ou accompagnements d'aide à la réussite relativement nombreux avec des heures de mise à niveau en début d'année selon la provenance des étudiants, des heures de soutien pour les étudiants en difficulté, notamment au 1^{er} semestre, des tutorats assurés par des étudiants de master (aide aux projets) et des entretiens individualisés au cours du cursus. Ces dispositifs sont un point positif pour la licence et visent à apporter des aides individualisées aux étudiants. Il conviendra cependant de s'assurer de leur efficacité par une étude des résultats et du ressenti des étudiants.

La 3^{ème} année présente un flux entrant important d'étudiants provenant d'IUT, BTS ou de classes préparatoires. On peut s'interroger cependant sur le faible nombre de poursuites des L2 vers la L3. Une meilleure analyse des flux des étudiants pourrait permettre d'en connaître les raisons et de renforcer ces effectifs.

Le parcours MIAGE est proposé en apprentissage, impliquant une ouverture vers un plus large public, ce qui est à souligner positivement.

L'objectif de la licence « Informatique » est une poursuite en master dans les mentions similaires, même s'il existe de nombreuses passerelles notamment en L1 et L2 pour une réorientation vers d'autres mentions (Math, Sciences pour l'Ingénieur), ou vers d'autres cursus professionnels comme les licences professionnelles en L3, ou vers l'IUT (pour les 2 premières années).

Cependant il est difficile d'appréhender clairement le devenir des étudiants en termes de poursuite d'études et de devenir professionnel, le dossier manquant d'informations sur ce sujet. Un meilleur suivi du cursus des étudiants (ou de leur devenir en cas d'abandon ou de réorientation) devrait constituer un enjeu prioritaire pour le pilotage de la formation.

Les points les plus forts :

- L'organisation homogène de la formation, comme citée ci-dessus, est un élément important qui assure une bonne lisibilité de la formation. Cette 1organisation s'accompagne de nombreuses aides à la réussite (remise à niveau, soutien, tutorat, entretiens, etc.).
- En L3, le parcours MIAGE est proposé en apprentissage, ce qui est un réel 2atout pour la formation qui peut alors toucher un plus large public.
- Des efforts sont faits pour proposer des compétences additionnelles « reconnues » dans le cursus comme les objectifs de niveau de langue en 3-LV1 anglais (CLES) et LV2. Les deux UE de Projet Professionnel Personnel rentrent dans cette optique d'orientation vers le monde professionnel.

Les points les plus faibles :

- A la lecture des effectifs et des informations données, un point à analyser semble être la faiblesse du nombre de poursuites des L2 vers le L3 de la mention « Informatique ». Le flux entrant extérieur est important et doit être conservé.
- Une démarche acquisition de compétences transversales semble être initiée, mais il est difficile d'évaluer comment cette volonté est mise en œuvre dans les UE (exposés oraux, rédaction de rapports).
- Le dossier fournit des éléments d'informations qui sont insuffisants et difficilement analysables sans davantage d'explications sur le suivi et le devenir des étudiants pour l'ensemble du cursus et sur l'insertion professionnelle (y compris les abandons en L1 ou L2).

Recommandations:

La licence mention « Informatique » de l'Université d'Evry-Val d'Essonne offre de nombreuses aides à la réussite en licence. Il serait souhaitable d'avoir un réel suivi des étudiants (sur l'ensemble du cursus) et une analyse des résultats (réussite en 3 ans, 4 ans, abandon), des insertions professionnelles (y compris poursuite en M2) et des apports des aides proposées.

Echelle d'appréciation (cf. feuille "Signification de la notation")

A+ : répond de façon très satisfaisante à tous les critères d'évaluation ;

A : répond très bien ou bien aux critères d'évaluation ;

B : répond assez bien ou moyennement aux critères d'évaluation ;

C : répond de façon insatisfaisante aux critères d'évaluation.

Notation (A+, A, B, C): A